

De la jalousie

Marcel Wingert

14 février 1907

La question est peut-être un peu anticipée mais je crois utile de la poser, n'ayant pas encore entendu un camarade la développer.

J'espère donc la voir s'éclaircir et voir tous les camarades fixés sur ce point.

D'abord, il y aura toujours des gens laids et puisque les unions doivent être libres ils seront souvent délaissés, (j'entends par laids plus ceux atteints d'infirmités qui les rendent ignobles et écoeurants (et il y en a) que ceux laids de visage seulement).

Pourtant ils ont droit à l'amour.

Il serait mal, je crois, de les détruire, et entre parenthèses, cet acte ne pourrait être qualifié de bien que s'il était pratiqué sur des malades incurables, nuisibles, fous furieux, contagieux, appelés à souffrir toujours. Alors ? Y aura-t-il des êtres dévoués au bonheur parfait de l'humanité qui les satisferont quoique étant dégoûtés.

Je crains que non.

Voilà donc déjà des mécontents, jaloux du sort de leurs semblables.

À un point de vue psychologique, les êtres étant de tempérament bien différents, ceci est démontré aujourd'hui. N'y aura-t-il pas des jaloux — soit de voir un autre leur être préféré par une femme, ou travailler moins qu'eux, ou manger plus (ne pouvant en faire autant) — et qui par la suite, dans cet état d'âme, pourraient nuire à leurs semblables.

Toujours au même point de vue, n'y aura-t-il pas des hommes qui se blesseront d'un rire à leur égard, ou d'autres ayant un caractère gouailleur qui se riront d'un mal ou d'une infirmité ? N'y aura-t-il pas des sobres, des intempérants, des fougueux, des neurasthéniques, des sanguins, des niais, des intelligents, des névrosés, des rachitiques, des malades du cœur, du foie, de l'estomac, etc., il est inutile de citer ici tous les cas pouvant influencer l'état psychologique de l'homme, et provoquer de la mauvaise humeur, de la colère ou de la jalousie, puis des discussions et ce qui s'ensuit.

(Je n'ai pas voulu parler des fous, la question est résolue pour ceux-là).

Et enfin, je conclus en disant que les hommes qui se trouveront dans ces cas indépendants pour ainsi dire, de la volonté, seront enclins comme cela a toujours été et est encore aujourd'hui, aux crimes de jalousie ou d'antipathie purement psychologique, et qu'alors, il ne pourra y avoir de juges contre eux sous peine de tomber dans l'arbitraire.

Je demande donc à tous les camarades sans distinction, quelques éclaircissements sur ces points, dans le but de renseigner, et moi et les autres, sur les diverses façons de voir de chacun.

Marcel Wingert

Bibliothèque anarchiste

Marcel Wingert
De la jalousie
14 février 1907

extrait le 7 septembre 2026 de l'*anarchie*, tiré d'*Archives autonomies*

bibliotheque-anarchiste.com